



Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 26 mai 2021 en visioconférence

Documents référencés :

- (R1) Feuille d'émargement
- (R2) Ordre du jour réf : FG 290421
- (R3) Courrier aux adhérents réf : JB 21004

Liste des membres et des invités :

Membres présents ou représentés :

Mesdames et Messieurs :

Richard BONMARIN, Dominique BONNET, Daniel CAVALLI (représenté), Philippe CHOLLET, Dominique COUSTEIX (représenté), Béatrice CROUTEL (représentée), Daniel DESALDELEER, Carole DORLAT (représentée), Anita GEYER, Roland GILLE, Danièle GRESSET (représentée), Alice GRILLET, Michel GUILBERT, Jean-Claude JOLIVOT, Benoit KIEFFER, Julien LE HELLAYE, André MAROT, Geneviève MELLET BEMHEIM, Rolande MOUSSET (représentée par Mme LESCAIL), Gérard NUELLEC, Pierre REY.

Membres absents ou excusés :

Mesdames et Messieurs :

Francis ARKWRIGHT, Jocelyne BIOU, Xavier SAINTE BEUVE, Véronique FILLION (excusée), André JOUBIER, Nelly MANTOUX, Martine QUENOR, Frédérique TESTA, Catherine PERRODO.

Invités présents :

Mesdames :

Catherine SOUS,
Julie BILLAUD, Florence GUILLOT, Céline VICENS.

15 membres présents et 6 pouvoirs soient 21 votants.

Voir la feuille d'émargement - document référence (R1) pour les détails.

Déroulement de la séance :

Ouverture de la séance par Gérard NUELLEC, Président à 18h00.

- Le Président Gérard NUELLEC remercie les administrateurs et les salariés présents, ainsi que les personnes qui se sont excusées de leur absence.
- Le Président présente Julie BILLAUD qui est embauchée en tant que Coordinatrice pour un CDD de 5 mois (i.e. jusqu'au 30 Septembre 2021). Julie qui a déjà travaillé pour le Centre prendra en charge quelques-unes des missions de Sarah SAFI qui absente pour un congé maternité à partir du 25 mai 2021.
- Le Président rappelle les points inscrits à l'ordre du jour - document référence (R2).

1/ Assemblée Générale du 9 juin par G. NUELLEC et Ph. CHOLLET Vice-Président,

La prochaine Assemblée Générale se tiendra au Centre en présentiel le mercredi 9 juin 2021 à 18h30 pour tenir compte du couvre-feu en vigueur à 23h00.

La réunion se tiendra dans la salle polyvalente. La jauge de cette salle étant de 241 personnes, elle sera assez grande pour accueillir l'Assemblée Générale en respectant les règles de distanciation en vigueur.

2/ Point sur la trésorerie, par Gérard NUELLEC,

Le Président rapporte les montants indiqués ci-après et rappelle qu'ils ne sont représentatifs que d'un instant dans un contexte donné.

Le Centre dispose ce jour de :

- Sur son compte chèque : 77 930,22 €
 - Sur son compte livret : 149 284,30 €
 - Sur son livret A : 77 997,20 €
- Soit un total de : 305 211,72 €

La situation de la trésorerie est bonne.

3/ Point sur les activités, par Florence GUILLOT,

- Depuis le 19 mai,
 - Le Centre accueille les mineurs (-18 ans) pour toutes les activités culturelles ou sportives (sauf le chant et les sports de contact) avec une fin des activités à 20h30 (Couvre-feu à 21h).
 - Le Centre accueille des adultes mais uniquement pour des activités culturelles en configuration assise en ne dépassant pas une jauge de 35 % de la capacité d'occupation des salles, et avec une fin des activités à 20h30 (Couvre-feu à 21h).
- A compter du 10 juin au matin,
 - les adultes pourront reprendre leurs activités sportives (sauf les sports de contact) avec cette même jauge de 35 % avec fin des activités à 22h30 (Couvre-feu à 23h)

Il faudra que chacun veuille à respecter les règles de distanciation sociale en vigueur.

4/ Portes Ouvertes, par Gérard NUELLEC et Philippe CHOLLET,

Les Portes Ouvertes auront lieu le 12 juin 2021 (une seule journée) de 10h à 16h en présentiel pour donner du dynamisme aux adhésions et aux activités. Philippe CHOLLET souligne l'importance de l'enjeu en rappelant que le nombre d'adhérents est tombé de 2200 membres pour les saisons avant COVID à 1292 membres pour la saison 2020-2021.

Les locaux du Centre seront fléchés et un protocole sera mis en place pour éviter les regroupements. L'accès aux salles se fera par l'extérieur sans passer par l'accueil, lieu propice aux bavardages de groupes.

Les inscriptions ne seront pas enregistrées sur place afin de favoriser la circulation et de limiter la présence des visiteurs auprès des animateurs. Elles pourront se faire de préférence en ligne ou pour les adhérents qui auraient du mal avec le processus en ligne, les jours suivants sur rendez-vous au Centre avec l'aide des hôtes. De même pour les paiements, en particulier par chèque.

Philippe CHOLLET observe que les inscriptions ne pourront se faire en ligne que si le Catalogue est suffisamment mature et disponible sur le site internet du Centre.

Julie BILLAUD confirme que le Catalogue des Activités est quasi-finalisé, qu'une version mature pourra être mise en ligne pour les Portes Ouvertes, que la version finale sera imprimée pour la rentrée et sera disponible en version papier pour le forum des associations.

Pierre Rey, référent Communication, interrogé sur le sujet, indique qu'une réunion "Catalogue des Activités" se tiendra au Centre dans les jours qui viennent pour coordonner tous ces aspects.

5/ Remboursement d'activités, par Gérard NUELLEC et Philippe CHOLLET,

Le Président remercie Philippe CHOLLET et Florence GUILLOT - Directrice adjointe pour leur travail sur le sujet. Comme l'avait recommandé Mme SOUS, Commissaire aux Comptes, et en solidarité avec ses adhérents, le Centre voudrait proposer le remboursement partiel aux adhérents des Activités affectées par la pandémie.

Un tableau récapitulatif des hypothèses avec leurs conséquences financières est en cours de finalisation. Les chiffres provisoires ne sont pas diffusés pour l'instant car les scénarios de reprise des activités sont multiples (présentiel, visioconférences, mélange des deux). Il est cependant précisé que le montant maximale de l'enveloppe des remboursements sera inférieur à 40 000 € et qu'une partie de cette somme (12 000 €) a été provisionnée sur l'année 2020.

Interrogé par Mme SOUS, le Président confirme que le montant de cette dépense ne mettra pas en péril les finances du Centre. Il indique que le "Fond de Solidarité" nous a donné une subvention de 10 000 € pour janvier et de 14 480 € pour février, et que les versements pour décembre et mars sont attendus. Il ajoute que de nombreux adhérents ne demanderont probablement pas le remboursement proposé alors que le montant de 40 000 € indiqué précédemment prend tout le monde en compte.

Julie BILLAUD présente et relit le courrier aux adhérents JB 21004 - document référence (R3) traitant des "Remboursements suite à la fermeture" qui sera publié dans la prochaine News d'Alfred. Le courrier est modifié et mis à jour en séance.

Le remboursement partiel des activités affectées par la fermeture du Centre est soumis au vote des membres du Conseil d'Administration.

POUR : 21

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

Le remboursement partiel des activités affectées par la fermeture du Centre est accepté à l'unanimité des votants.

6/ Point Eurêka et activités gratuites, par Gérard NUELLEC et Philippe CHOLLET,

Le Président remercie Florence GUILLOT pour son travail sur l'aspect financier des stages de soutien scolaire Eurêka !

Il est noté une perte chronique et importante du nombre des participants, liée probablement à la succession des réformes des programmes de l'Education Nationale, et accentuée pour la saison en cours par la crise sanitaire de la COVID.

Malgré cela, cette activité en perte de vitesse est restée légèrement bénéficiaire, mais avec un risque de déficit à terme qui demeure.

Le Centre décide de faire l'effort et de continuer l'activité et les stages Eurêka ! qui resteront au Catalogue de la saison prochaine. Une communication particulière sera mise en place pour relancer cette animation qui fait venir des jeunes chez nous et participe au Projet Social. Le paiement au trimestre sera reconduit comme pour la saison en cours au lieu du paiement annuel classique à l'inscription aux activités.

S'il s'avérait que le nombre d'inscriptions à l'activité ou aux stages Eurêka ! soit insuffisant pour assurer leur pérennité, un prochain Conseil d'Administration serait informé pour décider en connaissance de causes.

Les Activités gratuites resteront gratuites (Tarot, Scrabble, Ateliers Mémoire, Travaux d'aiguilles, Bavardages autour d'un thé ...).

Les activités payantes animées par des bénévoles verront leur tarification baissée pour la saison 2021 2022. Les tarifs de la Randonnée, des Balades Vicinoises et de l'Atelier d'Entraide Informatique baisseront à 10 € pour les Vicinois et 20 € pour les non Vicinois. Ce reliquat de tarification est justifié par des provisions pour l'achat de consommables et de petits matériels.

La politique proposée pour l'activité, les stages Eurêka et pour les activités gratuites ou animées par des bénévoles est soumise au vote des membres du Conseil d'Administration.

POUR : 21

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

La politique proposée pour l'activité, les stages Eurêka et pour les activités gratuites ou animées par des bénévoles est acceptée à l'unanimité des votants.

[7/ Demande d'exonération pour deux associations caritatives, par Gérard NUELLEC,](#)

Deux associations sont soutenues par le Centre avec la mise à disposition gracieuse de locaux :

- SNC Solidarités Nouvelles face au Chômage,
- APF France handicap.

Geneviève MELLET de SNC Saint-Quentin-en-Yvelines présente son association avec ses besoins en locaux pour réaliser des entretiens confidentiels et des formations.

Le Président mentionne que la mise à dispositions de salles est un geste de solidarité de la part de notre Association, en particulier envers des parents et des jeunes en difficulté et que cette action participe de la vocation sociale du Centre.

La mise à dispositions gratuite de locaux pour les associations SNC Solidarités Nouvelles face au Chômage et APF France handicap est soumise au vote des membres du Conseil d'Administration.

POUR : 21

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

La mise à dispositions gratuite de locaux pour les associations SNC Solidarités Nouvelles face au Chômage et APF France handicap est approuvée à l'unanimité des votants.

Michel Guibert, Réfèrent Événementiel intervient pour retransmettre une demande de même nature. Lors du dernier Marché de Noël, l'association APF France handicap qui tenait un stand lui avait demandé s'il serait possible de bénéficier d'un tarif privilégié pour le prix d'un emplacement lors d'une prochaine manifestation.

La question n'est pas tranchée lors de la séance.

8/ Questions diverses,

Le Président informe que la Mairie a confirmé la subvention annuelle au Centre de 127 000 € et a effectué un premier virement.

Le Centre vient aussi d'obtenir une subvention de 5 800 € de la Fondation de France, merci à Céline VICENS pour la qualité du dossier préparé.

Daniele GRESSET qui arrive en fin de mandat a fait savoir en Bureau qu'elle souhaitait se représenter au Conseil d'Administration.

Roland GILLE et Jean-Claude JOLIVOT interrogés par le Gérard NUELLEC informent qu'ils souhaitent se représenter.

Le Président leur indique qu'ils devront envoyer un courrier dans les délais habituels pour faire acte de candidature.

Dominique COUSTEIX, Trésorier a fait savoir qu'il ne souhaitait pas se représenter au Conseil d'Administration.

Suite à la demande de Michel GUILBERT d'en informer le Conseil d'Administration, Gérard NUELLEC rapporte que :

Dans un courrier daté du 30 avril 2021, Sarah SAFI a communiqué qu'en concertation avec le Président, pour des raisons de santé et jusqu'à son départ en congé maternité, elle n'assistera plus aux réunions auxquelles participerait le Vice-Président.

Le Président indique que la Directrice a été représentée à ces réunions par Julie BILLAUD en sa qualité de Déléguée de mission de Direction.

Le Président précise qu'il s'agit par cette communication de donner l'information aux Administrateurs et non pas de faire le procès public des uns ou des autres.

Philippe CHOLLET interrogé par Michel GUILBERT confirme qu'il existe des divergences de point de vue entre lui et Sarah SAFI, que la situation est sérieuse et que déjà en 2019, l'entretien individuel de fin d'année s'était soldé sur un désaccord. Philippe CHOLLET s'interroge aussi sur la répartition des rôles entre le Président et le Vice-Président.

Quelques interventions plus ou moins partisans s'en suivent.

Le Président ferme la discussion en redisant qu'il s'agissait d'informer le Conseil d'Administration et non de polémiquer.

Fin de la réunion

Le Président clôt la séance vers 19h45 en remerciant les présents pour leur attention et leurs interventions.

Pour l'Association,

Le Secrétaire,

Roland GILLE

A blue ink signature of Roland Gille, consisting of stylized initials 'RG' followed by a long horizontal stroke.